

monsieur le maire de cet incident et lui demander ce qu'on doit faire de l'enfant.

—Compris, monsieur Merlin, mais je ne puis enregistrer cette petite fille sans l'ordre de monsieur le maire....

—Attendez, alors.... je reviens....

Merlin sortit.

Sur l'invitation de l'employé, Duplat prit un siège et coucha l'enfant sur ses genoux.

Le misérable éprouvait une perplexité fort grande.

Qu'allait-il se passer ?

Sa confiance en Merlin était fort grande, mais l'agent secret ne s'exagérait-il pas un peu son influence, et possédait-il réellement le pouvoir nécessaire pour le tirer d'embarras ?

Dix minutes s'écoulèrent.

Merlin reparut.

—Monsieur Bertin, dit-il à l'employé, monsieur le maire vous fait prier de vous rendre dans son cabinet. Venez aussi, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à Servais Duplat, et à voix basse, il lui glissa dans l'oreille ces mots : Tout va bien !

Les trois hommes sortirent du bureau des naissances et se dirigèrent vers le cabinet particulier du maire.

Merlin ouvrit, après avoir frappé légèrement à la porte et laissa passer l'employé, et Servais Duplat portant toujours dans ses bras la petite fille de Jeanne Rivat.

Ensuite il referma la porte derrière eux.

—Voici l'homme et l'enfant, monsieur, dit-il en s'adressant au maire. M. Jules Servaize, que je vous présente, est connu de moi depuis longtemps. Il avait trouvé le moyen de quitter Paris pendant la Commune et il est rentré avec nous....

En entendant le nom de Jules Servaize, Duplat ne put s'empêcher de regarder avec un peu d'étonnement Merlin.

Celui-ci eut un clignement d'yeux presque imperceptible qui signifiait :

—Laisse-moi faire et dire.

Le maire s'était levé.

—Monsieur, fit-il en tendant la main au complice de Gilbert Rollin, je tiens à vous féliciter de l'acte de dévouement que vous avez accompli.... Ce brave Merlin m'a mis au courant.... Nous allons faire pour cette pauvre orpheline tout ce qui dépendra de nous, j'espère bien que le sauvetage dont elle a été l'objet ne restera point infructueux....

Puis, se tournant vers l'employé de la mairie, il ajouta :

—Monsieur Bertin, vous savez aussi bien, sinon mieux que moi, comment il faut procéder en pareil cas. Prenez des mesures pour que cette enfant soit confiée sans retard à une nourrice. Entendez-vous à ce sujet, si c'est possible, avec l'Assistance publique. Dressez un procès-verbal qui tiendra lieu d'acte de naissance, car il est à peu près certain que la pauvre petite fille n'a point encore été déclarée.... Arrangez-vous enfin de manière qu'on soit en état de répondre, fût-ce dans dix ans, fût-ce dans vingt ans, à ceux qui pourraient se présenter et réclamer l'enfant à un titre quelconque.... Ce n'est guère probable, mais cependant il ne faut rien négliger pour rendre impossible une confusion ou une erreur....

—Oui, monsieur le maire, répondit l'employé, mais....

—Mais, quoi ?

—Le bureau de l'Assistance publique ne fonctionne pas encore....

—N'avez-vous pas ici les noms des femmes auxquelles on s'adresse d'habitude pour leur confier les enfants trouvés, ou moralement abandonnés ?

—Oui, monsieur....

—Eh bien, choisissez-en une parmi celles qui demeurent près de Paris, car l'enfant doit sans nul doute avoir besoin de soins immédiats.

—Il y en a une à Saint-Maur-des-Fossés.

—C'est à celle-là qu'il faut conduire l'orpheline.

—Il sera nécessaire d'avoir un mot de vous, monsieur le maire, une pièce administrative, pour que Françoise Leroux, c'est le nom de la nourrice, consente à se charger de l'enfant....

—Je vais préparer cette pièce. On régularisera plus tard la situation....

—Mais, demanda l'employé, qui conduira la petite ?

Merlin intervint avec une rare présence d'esprit.

—Son sauveur, parbleu ! répondit-il.

Le maire se tourna vers Duplat et lui dit :

—Vous voudrez donc bien, monsieur, accomplir cette bonne action ?

—Certainement, monsieur le maire, et de grand cœur, répliqua l'ex-capitaine de fédérés.

A part lui, il pensait :

—Un rude malin, Merlin ! Il me donne le meilleur de tous les moyens de quitter Paris, et une fois dehors je filerai à Champigny me terrer chez Palmyre.... Ça sera très chic !....

Merlin reprit :

—J'accompagnerai monsieur jusqu'à la porte de Charenton, et à

cet effet je vous demanderai, monsieur le maire, de vouloir bien signer un laissez-passer que j'irai faire viser au commissariat de la Grande-Roquette.

—A quel nom, ce laissez-passer ?

—Au nom de Jules Servaize.... fit l'agent secret.

—Je vais le préparer.... Allez, messieurs....

L'employé, suivi de Merlin et de Duplat, sortit du cabinet du maire et regagna son bureau où il se mit en devoir de commencer le procès-verbal.

—Vos noms et prénoms, s'il vous plaît.... demanda-t-il à Duplat. J'ai cru entendre : Jules Servaize.... Est-ce bien cela ?

—Oui, monsieur.... répondit Duplat sans hésiter.

—Votre domicile....

Ce fut Merlin qui parla.

—Rue de la Roquette, numéro 22, maison incendiée, dit-il.

—Et vous, monsieur Merlin ?

—Alphonse-Isidore Merlin, rue des Boulets, numéro 14.

—Vous ne connaissez pas, messieurs, le numéro de la maison incendiée de laquelle s'échappait la mère de l'enfant recueilli ?

—Non, monsieur. Tout un pâté d'immeubles flambait, et d'ailleurs sous la pluie de balles je ne songeais guère à regarder les numéros....

—Aucun indice sur la mère ?

—Aucun.

—La petite fille, lorsque vous l'avez prise, était-elle enveloppée dans la couverture qui l'abrite en ce moment ?

—Oui, monsieur....

—Veuillez m'en dicter la désignation exacte.

Merlin déplia l'objet en question et dicta :

—Couverture de laine blanche ayant à chaque extrémité cinq rayures rouges séparées les unes des autres par un espace de cinq centimètres ; portant dans le tissu de la dernière rayure le mot : *Surfine*.

—Le linge de l'enfant est-il marqué ?

—Je l'ignore.

—Veuillez vous en assurer.

Merlin désenveloppa la petite fille qui se mit à crier.

La pauvre créature n'avait qu'une chemise de calicot ; pas de brassière.

—Le linge est marqué d'une R.... dit l'agent, ainsi que le petit bonnet, ajouta-t-il.

L'employé écrivait :

Duplat pensait :

—Une R.... Rivat ou Rollin, c'est épatant !.... On dirait que c'est fait exprès, tant ça s'ajuste bien !

—Pas de signes particuliers sur le corps ? reprit l'employé.

—Pas le moindre, répondit Merlin, après examen.

—Quel âge peut avoir cette enfant ?

—Oh ! pas plus de trois jours, et il faut qu'elle ait l'âme chevillée dans le corps, la pauvre p'tote, pour être aussi tranquille et aussi bien portante après les privations qu'elle subit depuis de longues heures.

—Il faudrait lui faire prendre un breuvage réconfortant qui la soutiendrait jusqu'au moment où elle sera dans les mains de la nourrice de Saint-Maur-des-Fossés, dit l'employé. Vous devriez aller faire préparer cela chez le pharmacien, monsieur Merlin, pendant que je vais compléter mon procès-verbal avec M. Servaize....

—Vous avez raison.... répliqua l'agent, j'y vais....

Et il sortit.

Au bout de dix minutes il rentra, rapportant une potion lactée et une cuiller à bouche.

Duplat fit boire la petite fille qui s'y prêta de la meilleure grâce du monde.

—Elle a bonne envie de vivre ! s'écria Merlin.

L'employé avait achevé la transcription de son procès-verbal sur le registre des naissances.

—Je vais vous donner lecture de l'acte que vous aurez à signer, messieurs.... dit-il en relevant la tête....

—Nous écoutons.... fit l'agent secret.

“ Le vingt-huit mai 1871, à onze heures du matin, par-devant nous, maire du onzième arrondissement, à comparu M. Jules Servaize, demeurant rue de la Roquette, 22, maison incendiée, ainsi que M. Alphonse-Isidore Merlin, demeurant rue des Boulets, 14, pour nous présenter un enfant du sexe féminin, recueilli sur la voie publique, rue de la Roquette, par M. Jules Servaize, au moment où une femme, la mère supposée, sortait d'une maison en flammes et tombait morte, frappée d'une balle, sur le pavé de la rue.

“ La naissance de cette enfant paraît remonter à trois jours.

Elle était enveloppée d'une couverture de laine blanche ayant à chaque extrémité cinq rayures rouges séparées les unes des autres par un espace de cinq centimètres et portant dans le tissu de la dernière rayure le mot : *Surfine*.